

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DU PERCHE SARTHOIS

PARCOURS DÉCOUVERTE



THÉLIGNY

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Vue générale du village de Théligny depuis le chemin de la Poterie.

Couverture : dépendances de la Fourchonnière.

LEXIQUE (concerne les mots mentionnés avec un astérisque*)

Ammonite : fossile de mollusque céphalopode à coquille enroulée témoignant de la dernière invasion marine en Sarthe, il y a environ 100 millions d'années.

Arc-triomphe : dans une église, grande arcade surmontée d'un mur séparant la nef du chœur. Il porte généralement un grand Christ en croix.

Bordager : terme désignant dans le Maine un paysan exploitant une petite ferme dont la superficie est inférieure à 10 hectares.

Fabrique : organisme regroupant des paroissiens (laïcs et religieux)

chargés d'administrer les biens de la paroisse et en particulier de gérer la construction et l'entretien de l'église.

Grisaille : peinture sur verre souvent de couleur noire ou brune modifiant la translucidité du verre et permettant des effets de modelé.

Journalier : ouvrier agricole employé à la journée par différents patrons.

Néogothique : style architectural né au XIX^e siècle et imitant l'architecture gothique dont il reprend le vocabulaire et les formes.

Métairie : terme utilisé dans le Maine pour qualifier une ferme dont la superficie est supérieure à une dizaine d'hectares.

Phylactère : banderole aux extrémités enroulées sur laquelle est inscrit un texte.

Retable : du latin *retro tabula altaris* qui signifie "en arrière de l'autel". Décor architectural vertical formant la contre table de l'autel d'un édifice religieux, il comprend généralement un cadre et, au centre, un tableau ou un décor sculpté.



Ammonite insérée dans le mur du cimetière de Théligny.



La Bray.

Introduction

Intégrée à la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise et au Pays du Perche Sarthois dont elle forme en partie la limite est, la commune de Théligny est située à quatorze kilomètres de la Ferté-Bernard.

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Établie sur un territoire de 14,31 km², la commune de Théligny est localisée à l'extrémité nord-est du département de la Sarthe et de la Région des Pays de la Loire, à la limite des départements de l'Eure-et-Loir et de l'Orne, et des régions Centre Val de Loire et Normandie.

D'un point de vue géologique, Théligny appartient au Bassin parisien mais se situe tout près de la zone de contact avec le Massif armoricain. La nature du sous-sol se caractérise par des terrains sédimentaires formés au Crétacé supérieur entre 93,9 millions et 100,5 millions

d'années. Il s'agit principalement de craie datant du Cénomaniens moyen, exploitable sous forme de pierre de taille et pierre à chaux ou de moellon, recouverte de dépôts de sables et grès au Cénomaniens supérieur. Le relief oscille de 236 mètres au sommet de la butte dominant la Poterie à la limite de Saint-Ulphace, à 147 mètres à la Victoire, dans la vallée de la Bray. Cette rivière qui prend sa source sur la commune voisine de Saint-Bomer est le principal cours

d'eau de la commune. Quelques ruisseaux provenant des environs des Lèveries, des Aulnaies et de la Métairie l'alimentent en hiver. À ce jour, le territoire communal n'a pas fait l'objet de découvertes archéologiques significatives. Seul F. Liger signala en 1903 la découverte de substructions et de tuiles à rebords antiques près de Théligny. Toutefois, les découvertes fortuites des agriculteurs après les labours et quelques prospections pédestres réalisées par la Société du Pays Fertois laissent présager une occupation dès le Néolithique.



Vue aérienne du bourg dans les années 1950.



Ancien manoir, presbytère sous l'Ancien Régime.



Logis des Aulnaies.



Rue de la Victoire, anciennement rue de la Fontaine.

Le village s'est développé à l'époque médiévale dans le secteur où les ermites évangélistes, Bommer, Almiré et Ulphace s'installèrent au VI^e siècle et fondèrent les localités Saint-Bommer, Grées-sur-Roc et Saint-Ulphace mais rien ne permet actuellement d'affirmer une fondation aussi précoce de Théligny.

Les premières mentions de Théligny apparaissent au XI^e siècle dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, sous les formes *Tuliniaco*, *Tiliniaco*. Puis la paroisse de *Telegniaco* est

citée en 1235. Dès cette époque, elle fait partie du diocèse du Mans par l'intermédiaire de l'archidiaconé de Montfort et du doyenné de La Ferté.

LE CADRE FÉODAL

Les premiers seigneurs portaient le nom de Théligny. Au XVI^e siècle la terre de Théligny passa aux familles de Saint-Mars puis de Laval-Boidauphin, et aux XVII^e et XVIII^e siècles aux de Fontenay qui portaient le titre de seigneurs de Théligny. À ces seigneurs laïcs s'ajoutait le chapitre cathédral du Mans qui détenait différents lieux comme la Cordelière, mentionnée dès

1186. Il exerçait ses droits seigneuriaux sur toute la partie ouest de la paroisse au titre de sa baronnie de Courgenard. Cette géographie féodale complexe explique que Théligny relevait avant la Révolution, via le bailliage et la châtellenie de Ceton, en partie du Perche et du Maine. La commune ne compte aucun château ou manoir témoignant de ses différentes seigneuries, si ce n'est le manoir du bourg connu comme ancien presbytère mais dont l'emplacement est probablement celui de la seigneurie de Théligny, comme le laisse supposer la

mention de "vieille cour" dans laquelle Mathurin de Saint-Mars, seigneur de Théligny, donna 17 pieds de terre en 1534 pour accroître la "place" derrière l'église. Par conséquent, les deux habitations remarquables que sont les Aulnaies et le Chêne Creux sont des maisons bourgeoises de villégiature construites respectivement en 1882 et 1896 par des propriétaires résidant principalement à Paris.

LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES

Sous l'impulsion des seigneurs locaux, le village s'est développé au Moyen Âge avec la structuration d'un petit bourg près de l'église, du cimetière qui l'entourait et du manoir attenant, à proximité du croisement des chemins anciens de Ceton à Saint-Ulphace et de Saint-Bommer à Grées. Le bourg se situait à un kilomètre environ au sud de l'axe Cormes-Authon, principale voie passant sur la commune de Théligny jusqu'au XIX^e siècle. Toutefois, l'essentiel de la population occupait des écarts et hameaux composant une constellation de fermes.

Ainsi, Julien-Rémy Pesche signalait dans son dictionnaire topographique, vers 1830, quatre fermes principales, 30 moyennes, 19 gros bordages* et plus encore de petits. Le nombre d'exploitations agricoles continua à s'accroître à mesure de l'augmentation de la population qui atteignit son maximum en 1836 avec 829 habitants. L'activité agricole était favorisée par des sols argilo-calcaires et argilo-sablonneux, occupés principalement par des céréales associées en faible quantité au

chanvre et, au XIX^e siècle, aux pommes de terre. L'élevage était cantonné jusqu'au XVIII^e siècle à quelques têtes de bétail paissant sur les terres incultes appelées communément "pâtis" et dans les prairies naturelles bordant la Bray, mais il se développa considérablement au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle grâce à l'essor des prairies artificielles. Parallèlement à l'élevage, la culture du pommier à cidre sous la forme de vergers complantés sur les prés se développa, donnant à Théligny une image de paysage de Normandie jusqu'au troisième quart du XX^e siècle. Ces fermes employaient de très

nombreux journaliers* qui, la belle saison venue, louaient leur force de travail pour la moisson en Beauce. Les femmes s'occupaient du foyer et des enfants, quelques-unes exerçaient le métier de nourrice et d'autres pratiquaient le filage, supplanté dans les années 1870 par le travail à domicile de gantière. En outre, au XIX^e siècle, il existait quelques tisserands dans le bourg dont le dernier, Alexandre Gasnot, fut recensé en 1906. Ces activités traditionnelles étaient complétées par l'exploitation de carrières.



Bâtiments agricoles de la Métairie.



Route de Courgenard à Saint-Ulphace, près de la Victoire.



Ferme de la Gadelière.



Autoroute A 11 à Théligny.

LES CARRIÈRES

Les premières mentions au début du XVI^e siècle concernent les carrières de la Guillemetière, en limite de Théligny et de Saint-Bomer, exploitées par la famille Gouyn dont plusieurs membres s'illustrèrent sur les chantiers des églises de Théligny et de la Ferté-Bernard. D'autres carrières de pierre calcaire furent exploitées par la suite au nord et au centre de la commune. Selon Julien-Rémy Pesche, l'une d'elles se situait à l'extrémité du bourg sur le chemin de Gréez (actuelle rue de la Victoire) au début du XIX^e

siècle. Cependant, les plus importantes à cette époque semblent être celles figurant sur la carte d'état-major, route de Saint-Bomer, dans le Grand Champ de Théligny, sur la gauche à la sortie du bourg. Celles-ci semblent avoir été exploitées au moins jusqu'au troisième quart du XIX^e siècle par la famille Pioger. D'autres carrières furent utilisées jusqu'au XX^e siècle au sud et sud-ouest de la commune pour le sable et le grès dont les moellons servaient principalement pour la réalisation et l'entretien des chemins. Toutefois, l'importance des carrières à Théligny est difficile à apprécier car elles ne sont

pas répertoriées par l'administration aux XIX^e et XX^e siècles, leur exploitation étant sans doute réduite ou temporaire. De plus, avant le XX^e siècle, les carrières n'apparaissent pas dans les recensements de population, ils se sont confondus probablement avec la masse des journaliers employés à différents travaux selon les saisons et les besoins. Cependant, quelques-uns en firent leur unique métier au début du XX^e siècle.

LE DÉVELOPPEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION

Pendant tout le XIX^e siècle, l'amélioration des chemins fut l'une des principales préoccupations du conseil municipal et occasionna les dépenses les plus importantes pour la commune. L'un des enjeux majeurs fut le tracé du chemin de grande communication reliant Sillé-le-Guillaume à Authon par Bonnétable et La Ferté-Bernard. La commune refusa le parcours actuel par la Victoire situé à 4 km du bourg, plaidant pour la reprise de l'ancien chemin de Cormes à Authon, moins excentré, mais l'influence du baron de Gemasse entraîna l'adoption

de la première option en 1839. L'isolement de Théligny fut sensiblement réduit en 1916 par la création du tramway entre La Ferté-Bernard et Montmirail qui apparut comme une véritable aubaine pour le déplacement des habitants mais aussi pour le commerce. Le tramway permit notamment l'expédition des marchandises comme la pierre encore signalée à ce moment-là mais surtout les produits agricoles. Ainsi, le tramway favorisa l'exportation des céréales, des pommes à cidre et l'introduction des engrais chimiques.

Toutefois, non rentable, son trafic fut interrompu momentanément de 1921 à 1924, avant sa suppression définitive en 1933.

THÉLIGNY AUX XX^e ET XXI^e SIÈCLES

Au XX^e siècle, la population diminua inexorablement et atteignit un minimum de 174 habitants en 1990. Elle en comptait 221 en 2017. Toutefois, Théligny conserva une dynamique, peut-être en raison de son isolement, au travers du maintien de ses fêtes traditionnelles à l'instar de la fête des laboureurs ou par la création d'associations après-guerre. Si certaines firent

long feu à l'image de l'Étoile Sportive ou de la clique, en revanche le Foyer Rural existe toujours plus de 70 ans après. L'activité économique principale de la commune demeure l'agriculture : douze fermes subsistent actuellement dont l'orientation principale reste la polyculture et l'élevage. Leurs terres regroupent aujourd'hui une multitude de petites exploitations disparues suite à la révolution agricole du troisième quart du XX^e siècle et au remembrement occasionné par le tracé de

l'autoroute A11 qui traverse la commune du nord-ouest au nord-est depuis 1975. En outre, nombre d'habitants occupant les maisons du bourg ou les anciennes fermes disséminées sur le territoire travaillent au sein des bassins d'emplois de La Ferté-Bernard et du Theil-sur-Huisne (commune nouvelle de Val au Perche). La commune compte également 31 résidences secondaires dont les propriétaires apprécient le calme et les paysages préservés du village.

Parcours-découverte 1

Un itinéraire de 3,42 km à parcourir à pied ou à vélo pour découvrir une partie du bourg et l'est de la commune de Théligny.

Le bourg actuel semble s'être développé au début de l'Époque Moderne à proximité de l'église et du cimetière.

1 ÉGLISE DE L'ASSOMPTION

(Inscrite Monument Historique depuis 1925).

La paroisse de Théligny est mentionnée en 1238 et l'église l'est en 1330. Par conséquent, l'édifice actuel est une reconstruction s'apparentant à la grande phase de travaux réalisés dans les églises rurales après la période difficile que fut la guerre de Cent Ans (1337-1452).

Construite en position dominante sur un terre-plein, l'église comprend une nef unique prolongée d'un chœur à chevet plat. Ce vaisseau voûté d'ogives est épaulé de contreforts et, au sud-est, d'une tour-clocher et d'une sacristie. L'accès à l'édifice s'effectue par un portail principal et une petite porte latérale. Cette construction fut réalisée en trois campagnes de travaux échelonnées de la fin du XV^e siècle au second quart du XVI^e siècle, exception faite de la sacristie ajoutée postérieurement et reconstruite à la fin du XVIII^e siècle. Les pierres de taille utilisées proviennent des

carrières de la Guillemetière, propriété de la famille Gouyn. Elles furent mises en œuvre par Mathelot et Jehan Gouyn qui réalisèrent notamment les voûtes dans les années 1515-1525. Mathurin Gouyn s'illustra quant à lui par l'édification de la tour dont les "fondements" datent de 1519-20 ; elle fut achevée vers 1534-35. Malgré cette mention, il y a tout lieu de penser que le rez-de-chaussée du clocher couvert d'un berceau brisé appartient à une construction antérieure, qui pourrait dater du XIII^e siècle. Les traces d'un décor peint du XVI^e siècle représentant Dieu le

Père avec un phylactère* complété d'un ange et d'une représentation de voûte à caissons laissent supposer qu'elle servit de chapelle par le passé. La reconstruction de l'église fut financée par la fabrique*, comme l'attestent les comptes, mais aussi par les seigneurs locaux, en témoignent les armoiries figurant sur deux clés de voûte, notamment celles de la famille de Saint-Mars, seigneur du lieu au XVI^e siècle. Ces différentes sources de financements, de même que la présence d'une main-d'œuvre qualifiée œuvrant sur le chantier de l'église Notre-Dame-des-Marais à La Ferté-Bernard, à une

dizaine de kilomètres, expliquent la qualité de l'édifice. Ainsi, l'église fut pourvue, entre la fin du XV^e et la fin du XVI^e siècle, de vitraux dont certains furent réalisés par le maître-verrier fertois Robert Courtois, entre 1516 et 1518. Malheureusement, aujourd'hui il ne reste de ces vitraux que quelques fragments dans la partie supérieure des baies, à l'image de la fenêtre gauche du chœur (baie 1) où figurent les armoiries de la famille de Laval-Boidauphin et celles de Louis de Fontenay et Françoise de Théligny. Ces fragments de vitraux ont été complétés, à la fin du XIX^e siècle, de verrières

néogothiques* ou de grisailles* modernes. Les comptes de fabrique n'évoquent pas à la fin de l'Époque Moderne de travaux majeurs ; à noter toutefois la mise en place en 1734 des vantaux du portail principal avec le réemploi de deux sculptures du XVI^e siècle provenant probablement d'une Annonciation et un projet de reconstruction de la sacristie en 1783. L'édifice, en assez bon état, ne subit pas de transformation importante au XIX^e siècle. Outre des travaux d'entretien, une campagne de restauration eut lieu dans

les années 1870-1880 contribuant notamment à la réouverture de la baie du chevet. En outre, la flèche de la tour fut refaite en 1882 par l'entrepreneur Voisin de La Ferté-Bernard avant son incendie par la foudre le 2 septembre 1886 et sa restauration à l'identique par le même artisan l'année suivante.

L'église conserve de nombreux éléments mobiliers anciens parmi lesquels deux retables* latéraux en pierre du XVII^e siècle. Celui de droite est complété d'un tableau représentant l'Adoration des Mages, acheté par la fabrique en 1700 et surmonté d'une



L'église de l'Assomption.



L'intérieur de l'église depuis la nef.



Combles de l'église.



Clé de voûte portant l'écu armorié de la famille de Saint-Mars.
© Pays de la Loire, Inventaire général.
Phot. F. Lasa.



Crédence-lavabo, début du XVI^e siècle.



Banc de la nef avec inscription, 1785.



Bâton de procession, XVII^e siècle.



Statue du retable latéral gauche : Vierge à l'Enfant, pierre peinte, XIV^e et XIX^e siècles.



Retable latéral droit, pierre, XVII^e siècle.



Bas-reliefs du XVI^e siècle employés sur le portail principal.



Autel latéral droit, pierre sculptée, XIX^e siècle.



Manoir, ancien presbytère au début du XX^e siècle.

statue en plâtre de saint Joseph et l'Enfant, du XIX^e siècle. Celui de gauche est complété au centre d'une Vierge à l'Enfant en pierre du XIV^e siècle mais dont les têtes et la polychromie ont été refaites au XIX^e siècle. La niche supérieure abrite un groupe en plâtre de Notre-Dame des Victoires du XIX^e siècle. Ces deux retables surmontent des autels témoignant du savoir-faire des tailleurs de pierre et sculpteurs locaux au XIX^e siècle. Le maître-autel actuel a quant à lui été réalisé entre 1790 et 1792 par le sculpteur et doreur fertois Pottier. En outre, plusieurs

statues anciennes sont conservées ; parmi elles, le Christ en Croix en bois datant probablement du XVI^e siècle, placé au-dessus de l'arc-triomphal*. Dans le chœur, d'autres statues en bois polychrome sont à signaler. L'une d'elles, du XVI^e siècle, représente saint Sébastien invoqué pour sa protection contre les épidémies. Deux autres datent de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle. L'une représente saint Roch, patron des tailleurs de pierre, et l'autre une sainte martyre identifiable à sa palme. Un ensemble de statues en plâtre du XIX^e siècle complète le décor intérieur. À noter également, à

l'extérieur, la statue en pierre polychrome d'une sainte de la fin du XV^e siècle conservée au-dessus de la porte latérale. Parmi le mobilier, outre un ancien coffre de fabrique du XVI^e siècle servant actuellement d'autel, l'église conserve un ensemble de meubles en bois du XVIII^e siècle : le confessionnal, la chaire à prêcher, l'armoire à bannières, le banc-d'œuvre réservé aux responsables de la fabrique, un fauteuil et les bancs des fidèles dont la réalisation semble s'être échelonnée entre 1785 et 1810, comme l'indiquent deux

inscriptions sur les premier et onzième bancs : *fait par François Guillier / l'an 1785 et fait par Marin Guillier / l'an 1810*. Certains de ces meubles ont été restaurés ou remaniés au XIX^e siècle tandis que d'autres éléments vinrent s'ajouter dans le chœur à l'image de la clôture réalisée en 1814, des stalles en 1826 ou encore du lambris en 1834-35. Il semble que dans la plupart des cas, la fabrique fit appel à la famille Guillier dont plusieurs générations se succédèrent à Théligny. L'église conserve aussi un bâton de confrérie du XVII^e siècle.

Grâce aux comptes de fabrique, nous savons que parmi les faits les plus notables se rapportant à l'église (même s'ils n'ont pas laissé de trace), celle-ci fut fortifiée à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, suite aux troubles des guerres de Religion, tout comme le presbytère situé à proximité. Trois guérites de bois furent construites devant l'église en 1595 puis un fort fut érigé pour protéger l'ensemble vers 1615-1616. Ces fortifications légères devaient intégrer le cimetière situé aux abords de l'église. Elles étaient surtout destinées à faire face à de petites bandes de pillards plutôt qu'à une véritable armée. Une fois le calme revenu, ces dispositifs

de mise en défense furent vite supprimés, et dès 1623, l'une des guérites de l'église fut détruite.

2 MANOIR, ANCIEN PRESBYTÈRE (n°2, place de l'Église)

À proximité de l'église, cet ancien manoir, construit comme l'église et le cimetière qui l'entourait, sur un terre-plein, est le presbytère d'Ancien Régime. Probablement manoir des seigneurs de Théligny à l'origine, il semble que ce logis, remanié ultérieurement, soit le presbytère mentionné dans les comptes de fabrique dès les

années 1519-20. Le presbytère comprenait, outre le manoir et ses dépendances de droite, la ferme située derrière l'église. Celle-ci, exploitée jusque dans le troisième quart du XX^e siècle par un fermier, fait toujours partie de la même propriété. À la Révolution, Jean-Baptiste de Rotrou (1746-1824), curé de Théligny depuis 1779, était propriétaire du presbytère, mais après avoir abandonné sa particule et prêté serment à la constitution civile du clergé, il se rétracta et s'exila à Londres. Le presbytère fut loué en octobre 1795 à l'abbé Baudet

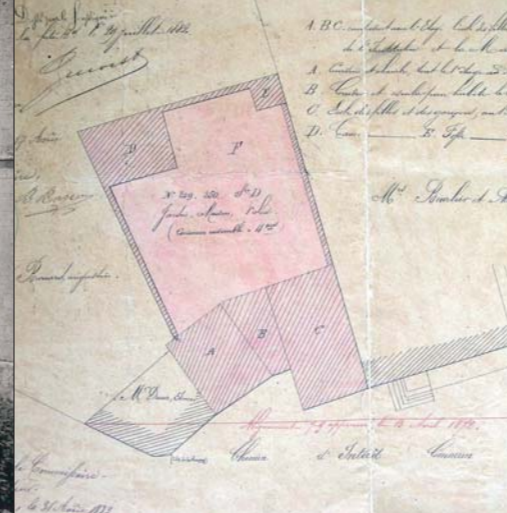
pour un an avant d'être vendu le 8 septembre 1796 comme bien national pour la somme de 5840 Livres à Jean Chancerel, marchand à La Ferté-Bernard, avant d'être racheté le 24 mai 1801 par le neveu de Jean-Baptiste Rotrou, Gilles-Philibert-François de Bonneval, propriétaire à Saint-Calais, pour la somme de 3000 Francs. Puis, suite au Concordat, Jean-Henri Fourmentin fut nommé curé de la paroisse et la commune loua à M. de Bonneval le presbytère pour l'y installer, pour un loyer annuel de 80 Francs en 1803. Cette location fut de courte durée puisque le 11 juillet 1812, la commune décida



L'église et le manoir depuis la place.



La place depuis le manoir.



Plan de l'école et de la mairie en 1882.

A : logement de l'instituteur et mairie.
B : corridor et escalier.
C : école de filles et de garçons.

Archives départementales de la Sarthe.
 2 O 362-6



Maison n°3, place de l'Église.



La place de l'église avec, de gauche à droite : l'ancien café, la mairie et l'école.

l'acquisition d'une maison pour servir de presbytère. Dès lors, ce manoir devint une résidence privée. La maison fut mise en valeur par la création d'un jardinet délimité avec la place par un mur de clôture et des grilles créés en 1888 par M. de Bonneval en application du plan d'alignement. Le logis, propriété de la famille de Bonneval jusqu'en 1990, se composait jusqu'au début du XX^e siècle d'un bâtiment rectangulaire à deux travées complété d'un corps perpendiculaire sur l'arrière et d'une tour d'escalier sur le flanc gauche. Cet ensemble ancien fut agrandi à droite du corps principal par une travée

et une tour, faisant pendant à la tour ancienne, et l'aile arrière fut prolongée. Ces travaux furent réalisés entre 1938 et 1940 sur les plans de M. Lucas, ancien architecte parisien retiré à Saint-Ulphace.

3 PLACE DE L'ÉGLISE

Sous l'Ancien Régime, les abords des églises étaient dévolus aux cimetières; cependant dès le XVIII^e siècle, les autorités poussèrent les paroisses à les déplacer à l'extérieur des agglomérations pour des raisons d'hygiène. C'est probablement pour cette

raison qu'en 1804, la municipalité décida de cantonner le cimetière à l'arrière de l'église afin de réunir ultérieurement la partie située au sud et à l'ouest de l'église à la rue. Ce fut chose faite en 1839 mais il fallut ensuite attendre les années 1880 pour que soit envisagé le transfert du cimetière à l'extérieur du bourg. Dans cette perspective, la municipalité acquit en 1892 une portion de terre auprès d'Auguste Meunier d'Authon dans le champ dit "des 7 jours", endroit où il se trouve depuis 1894. Mais le cimetière ne disparut du paysage de la place qu'en 1907, suite à la vente des

pierres issues des anciens monuments funéraires puis à celle de quelques portions de terrain aux particuliers alentour. Ainsi, dès 1839, la désaffectation partielle du cimetière permit de créer une placette qui fut agrandie suite au plan d'alignement de 1875, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, grâce à la négociation de portions de terrain avec les riverains à l'image de M. de Bonneval qui céda gratuitement une partie de son jardin. C'est probablement de cette époque que date

l'aménagement actuel de l'accès à l'église. Aussi, une pompe placée sur un puits existant fut offerte en 1888 par Léonce Guerrier, nouvellement maire de la commune. La création de cette place dynamisa le commerce pratiqué au sein des maisons situées autour.

4 MAISON N°3 PLACE DE L'ÉGLISE, ANCIEN CAFÉ

La maison à la devanture en pierre de taille sculptée fut construite en 1851 par Alexandre Michel, cafetier dont l'établissement resta un café jusqu'en 1964. Le dernier exploitant, M. Brière, était également mécanicien

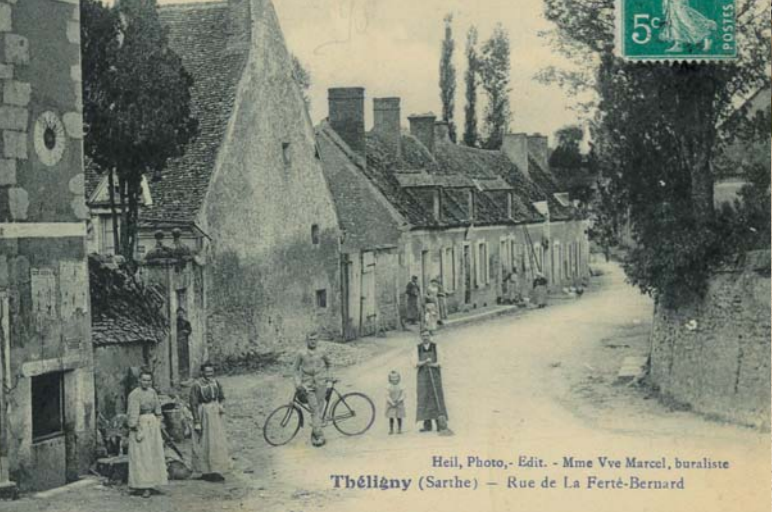
agricole. Cette maison jouxtait à sa gauche un logis qui fut successivement presbytère puis école mixte au XIX^e siècle.

5 MAISONS N°3 BIS ET N°5 PLACE DE L'ÉGLISE, ANCIEN PRESBYTÈRE, ANCIENNE ÉCOLE

Il s'agit des maisons acquises par la commune en 1812 pour servir de presbytère. Cependant, en juillet 1852, le conseil municipal signalait dans une délibération qu'il était très mal placé entre deux cabarets, qu'il n'avait pas de cour et que son jardin était insuffisant. De ce fait, le maire

proposa d'en changer la destination pour en faire une école et une mairie et d'acquérir la maison nommée Paradis pour la transformer en nouveau presbytère. Ainsi l'école, qui fut créée entre 1801 et 1825, fut transférée de la maison qu'elle occupait près de l'église en 1852. Cette dernière était si délabrée que la commune décida en 1853 de la démolir. Toutefois, la nouvelle école ne se révéla guère mieux puisque dès 1855, le maire signalait son état déplorable suite aux réclamations faites par l'instituteur, Monsieur Guillier. Mais le conseil municipal prétextant l'absence de ressources, et ce malgré les

dons de 300 Francs et de 100 Francs faits par l'abbé Foussard et par l'instituteur lui-même, reporta les travaux de l'école. Puis, Henriette de Bonneval fit don à son tour de 200 Francs pour l'amélioration de l'école en 1856 après avoir échoué, faute de moyens suffisants, à fonder un établissement de deux religieuses pour l'accueil des malades et l'enseignement des jeunes filles. Cependant, l'école mixte qui accueillait dans les années 1850 une trentaine d'élèves en hiver et la moitié seulement en été, pour une soixantaine d'enfants en âge



Heil, Photo.- Éd. - Mme Vve Marcel, buraliste
Théligny (Sarthe) - Rue de La Ferté-Bernard

Le début de la rue de Ceton avec, au second plan à gauche, l'entrée et le pignon de la maison de Paradis.

d'être scolarisés, fit seulement l'objet de quelques travaux d'amélioration de son mobilier. Elle devait être très exigüe sachant qu'elle regroupait en son sein la classe, la mairie et le logement de l'instituteur. De plus, à partir de 1866, des cours pour adultes y furent dispensés par l'instituteur. Suite à la loi du 10 avril 1867 obligeant les communes de plus de 500 habitants à se doter d'une école de filles, l'administration sollicita régulièrement la commune, qui en comptait 681 en 1874, afin qu'elle se dota d'une seconde école pour la scolarisation des filles mais la commune continua à faire

observer l'absence de moyens, et repoussa à plusieurs reprises le projet. Ainsi, l'école, dont les effectifs augmentèrent vite puisqu'elle comptait, en 1870, 70 élèves en hiver et 50 en été, resta mixte dans ce lieu jusqu'à l'ouverture du groupe scolaire, rue de Saint-Bomer en 1888. Suite à ce transfert, cette maison fut vendue en 1890 à la veuve Drouin.

6 MAISON N°13 PLACE DE L'ÉGLISE, LE PARADIS, ANCIEN PRESBYTÈRE

Cette maison fut achetée en 1770 par Charles-Auguste de Pioger, chevalier seigneur de Théligny, demeurant à Paris, puis, en 1826, elle devint la propriété de la veuve Guiller,



Le Paradis, ancien presbytère, détails sculptés de la porte d'entrée.

dite cabaretière au bourg. En 1852, la commune décida de l'acheter pour y installer le nouveau curé de la paroisse Rémy-Adrien Foussard. D'importants travaux furent entrepris par la commune sur les plans de l'agent voyer Nourry. Le curé contribua à ces travaux en consentant un prêt à la commune de 4510 Francs remboursables sur cinq ans et en finançant lui-même certains travaux. En effet, nous savons par la délibération municipale du 15 août 1855 qu'il prit en charge les plantations du jardin, la clôture et les décors de la maison. C'est donc à lui

que nous devons les sculptures néo-gothiques* qui ornent la façade et les cheminées. Après la séparation des Églises et de l'État en 1905, la présence dans la commune d'un curé se fit plus irrégulière et le presbytère fut loué tantôt au desservant tantôt à des particuliers. Puis à partir de 1920, la commune fut desservie par le curé de Saint-Ulphace. C'est pourquoi cette maison fut vendue en 1930 pour la somme de 12 000 Francs à Camille et Renée Suasso de Paris, propriétaires à Théligny du Chêne Creux. C'est juste en face de cette maison que fut érigé le Monument aux Morts.



Le Paradis, vue de la façade depuis le sud-ouest.

7 MONUMENT AUX MORTS

Suite à la Première Guerre mondiale qui fit vingt-sept morts à Théligny, il fut décidé d'implanter un monument aux morts en 1920 sur le terre-plein de l'église, près du portail principal. Il fut réalisé en ciment armé par Elie Roulleau, entrepreneur à Montmirail, sur les plans de l'architecte Augustin Suasso. Financé par la commune et une souscription publique, il fut inauguré le 1^{er} juillet 1923. Les cinq noms des hommes morts lors de la Seconde Guerre mondiale et

des guerres d'Indochine et d'Algérie furent rajoutés par la suite. En outre, au début du XX^e siècle, la place était occupée par différents commerces à l'image du café Saint-Jacques tenu par Monsieur Maillet (n° 7) et par l'épicerie - station essence Dugué (n°9) qui fut le dernier commerce du village à fermer en 1982.

8 CARREFOUR DU BOURG

Ce carrefour prit son allure actuelle suite à l'aménagement du chemin de Ceton à Saint-Ulphace dans la seconde moitié du XIX^e siècle et à la mise en place du plan d'alignement qui entraîna l'acquisition de



Le Paradis, l'une des cheminées du rez-de-chaussée.

terrains auprès de riverains alentour, à l'image de Monsieur Alexandre, menuisier au bourg qui offrit une portion de terrain devant la maison qu'il construisit dans le carrefour en 1878 (n°1 rue de la Victoire). À la suite de l'aménagement du carrefour, plusieurs commerces s'y installèrent, comme le montrent les cartes postales du début du XX^e siècle, mais il ne subsiste aujourd'hui que la devanture de la boutique de Monsieur Hiron, boulanger et cafetier jusqu'au milieu des années 1970.



Ancienne boulangerie Hiron.

9 ROUTE DE SAINT-ULPHACE

Les pourparlers concernant l'aménagement de ce chemin remontent à la fin des années 1840. Il apparaissait alors d'autant plus nécessaire que la portion située entre le bourg de Théligny et la limite avec Saint-Ulphace était souvent impraticable en hiver et au printemps à cause du franchissement de La Braye et du relief. En 1850, la commune refusa le tracé proposé par l'agent-voyer car il reprenait le tracé ancien contournant Saint-Marin pour passer



Vue depuis la route de Saint-Ulphace.

L'entrée du bourg en venant de Saint-Ulphace.

Calvaire au bout du chemin des Godberdières.

Maison de la Godberdière en 1981.
© Région des Pays de la Loire-Inventaire général. Phot. F. Lasa.

Arbres têtards visibles entre les Godberdières et les Grandes Haies.

ensuite par la Poterie; aussi la commune le jugea-t-elle "trop croche". À la place, elle proposa un itinéraire à partir de la place de l'église en ligne droite traversant des propriétés privées avant de couper l'ancien chemin et de poursuivre directement vers Saint-Ulphace. Ce parcours fut définitivement adopté le 15 février 1851 mais les acquisitions nécessaires prirent des années et les travaux furent retardés par des déconvenues diverses. Ainsi, la commune pointa la difficulté à se procurer de la pierre en raison de problèmes d'accès aux carrières (et notamment à celle

de Bois-Pouilleux située sur la colline, en face du chemin des Godberdières), et à trouver des matériaux disponibles ainsi que de la main-d'œuvre, de telle sorte que les travaux de cette portion jusqu'à la limite de Saint-Ulphace n'étaient pas encore achevés en 1874.

10 LES MAISONS NEUVES

Néanmoins, ce nouveau chemin entraîna de chaque côté la création de nouvelles maisons entre le bourg et la Poterie dans une parcelle appelée la Maladrie. Ces habitations aujourd'hui réunies sous le toponyme "Les Maisons Neuves" furent construites en plusieurs étapes de 1864 à la fin du XIX^e siècle et nommées

distinctement "Monplaisir" et "les Maisons Neuves". L'ensemble de gauche composé de deux maisons dans le prolongement l'une de l'autre est représentatif de l'habitat traditionnel de l'époque. Elles se composent d'un volume assez bas, probablement constitué à l'origine de deux pièces de part et d'autre d'un couloir central, surmonté d'un grenier sous toiture auquel on accédait par une lucarne gerbière. À ce volume principal s'ajoute au pignon droit un petit volume construit en appentis, abritant

probablement à l'origine le four à pain. Contraintes par la pente, les maisons de droite, elles aussi réunies au sein d'une même propriété, furent édifiées sur deux niveaux. Couvertes d'un toit présentant une croupe côté bourg, elles sont construites en moellons calcaires associés essentiellement à la pierre de baies, chaînage et corniche mais aussi à la brique qui remplaça peu à peu la pierre calcaire locale à partir de la fin du XIX^e siècle. Ce hameau regroupait, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, un couple de bordagers et d'autres personnes de condition

modeste (propriétaires, une gantière et des journaliers*). *Poursuivez en direction de Saint-Ulphace, puis en haut de la côte, tournez à gauche au calvaire en direction des Godberdières.*

11 CALVAIRE

De mémoire locale, ce calvaire, situé à la limite des communes de Théligny et Saint-Ulphace a été érigé par Thérèse Alexandre, sur un terrain lui appartenant, à la mémoire de ses deux frères morts pendant la Première Guerre mondiale et plus largement en hommage

aux soldats morts entre 1914 et 1919, comme le signale la plaque fixée au socle de briques. De dimensions modestes, la croix de fonte décorée d'un Christ et de motifs végétaux rappelle celles des monuments funéraires de l'entre-deux-guerres encore visibles dans le cimetière. Elle a été remise en valeur par la commune à l'occasion de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18.

12 CHEMIN DES GODBERDIÈRES

Après avoir quitté la route, vous emprunterez un chemin goudronné depuis lequel vous percevrez la variété du relief et

des paysages aux confins des communes de Théligny et de Saint-Ulphace. Si beaucoup ont disparu, vous pourrez encore apprécier quelques anciennes haies conservées et leurs arbres têtards dont la silhouette particulière est liée à la taille de leurs branches à intervalles réguliers pour servir de bois de chauffage. *Laissez sur votre droite le chemin moderne créé pour l'accès à la ferme des Grandes Haies, puis sur votre gauche celui conduisant à la Godberdière. Poursuivez en descendant vers la Petite Perrière et la Petite Godberdière.*

Comme les Grandes Haies, la Godberdière est mentionnée sur la carte de Cassini mais, sur le cadastre de 1826, on distingue la Grande Godberdière, véritable hameau constitué de cinq maisons appartenant à quatre propriétaires différents, et la Petite Godberdière. Près de cette dernière, la Petite Perrière fut construite en 1861. Toutes ces maisons étaient occupées au XIX^e siècle par des habitants modestes, de petits cultivateurs à la Grande Godberdière et surtout des journaliers dont les épouses ou les veuves travaillaient à domicile comme gantières.



La Bray.



Plan cadastral de Théligny, 1826. A droite, chemin de Saint-Bomer : en haut, le carrefour de la Grande Fourrierie et en bas, l'intersection avec le chemin de l'ancienne Petite Fourrierie où se situe la croix du Pérou. Archives départementales de la Sarthe, section B2, PC/360/004.



Carrefour de la Grande Fourrierie.



Détail des dépendances de la Fourchonnière.



Vue depuis la route de Saint-Bomer.



Maison de la Fourchonnière.

Avec l'exode rural, ces maisons se vidèrent peu à peu de leurs occupants, certaines disparurent ou furent transformées en dépendances rurales, tandis que d'autres furent reprises par de nouveaux occupants, salariés dans les environs ou résidents secondaires appréciant cette paisible campagne à proximité de la Bray.

Continuez sur ce chemin en laissant sur votre droite, le chemin des Alleux.

13 LA BRAYE ET LE PÂTIS

Avant d'atteindre le Pâtis, vous franchirez la Bray qui prend sa source sur le coteau au nord-

est, dans les bois de la Grève sur la commune voisine de Ceton. La faiblesse de son débit à cet endroit n'empêche pas les crues lors des fortes pluies. Les terrains qui la bordaient dans la vallée étaient autrefois occupés par des prairies naturelles. Un peu plus en remontant le coteau d'autres espaces non cultivés étaient laissés aux pâturages du bétail, d'où le nom de Pâtis donné à la maison construite en 1835 juste avant le carrefour de la Fourrierie.

14 CARREFOUR DE LA FOURRIERIE

Ce carrefour fut largement modifié au XIX^e siècle. En effet, en 1826, il formait un vaste espace au centre duquel se trouvait un calvaire qui disparut à une date indéterminée. Il fut d'abord modifié par la création du Pâtis puis au cours des années 1890 par l'aménagement du chemin de Théligny à Saint-Bomer.

15 LA FOURRIERIE ET LE PÉROU

Ce site probablement très ancien était au XIX^e siècle accessible par quatre chemins distincts, ce qui favorisa sans doute sa transformation.

Aujourd'hui, le lieu de la Fourrierie se compose de deux propriétés, la ferme, cadastrée sous le nom de la Grande Fourrierie, et une résidence secondaire appelée désormais la Petite Fourrierie. Cet ensemble, actuellement séparé par une clôture en diagonale de la cour ancienne, formait en 1826 la ferme de la Grande Fourrierie dont le logis était celui de l'actuelle Petite Fourrierie. La maison de la ferme actuelle fut construite entre 1858 et 1861 par Alexandre Michel, successivement signalé comme cafetier

au bourg, puis meunier au Grand Moulin et cultivateur à la Grande Fourrierie. À la fin du XX^e siècle, l'exploitation s'étendit à l'ouest et au sud avec la construction d'autres bâtiments agricoles, dont trois poulaillers destinés à la production de volailles de Loué, implantés au milieu de pommiers fournissant la cidrerie du Theil. Jusqu'au troisième quart du XX^e siècle subsistait, au sud-ouest, l'ancien site de la Petite Fourrierie qui était composé en 1826 de quatre maisons occupées au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle par des journaliers. Il y eut jusqu'à cinq foyers recensés sur le site en

1905 avant son abandon progressif suite à l'exode rural et à la réunion des terres alentour et maisons par Cyrille Guillemain. Ce sabotier, rue de la Fontaine à Théligny (rue actuelle de la Victoire) était déjà propriétaire de terres dans le voisinage lorsqu'à partir de 1855, il fit l'acquisition de plusieurs maisons et terres dans le lieu, afin de constituer une nouvelle exploitation agricole. Son projet aboutit à la construction du Pérou vers 1863. Ce lieu-dit que vous apercevrez un peu plus loin sur votre droite est désormais une simple résidence. Les dernières

traces de l'ancienne Petite Fourrierie disparurent avec le remembrement dans les années 1970. *Avant d'apercevoir le Pérou, observez sur votre gauche l'ancienne ferme de la Fourchonnière.*

16 LA FOURCHONNIÈRE

Ce site, construit perpendiculairement au coteau dominant la vallée de la Bray, était la propriété entre 1826 et 1922 de l'hospice de la Ferté-Bernard. Jusque dans les années 1860, il était loué à des journaliers et il ne fut qualifié de ferme qu'à partir des années 1870. C'est dans ce contexte que les bâtiments furent transformés

et complétés. L'ensemble, composé d'un bâtiment comprenant une charreterie encadrée d'écuries et surmonté d'un grenier à foin a probablement été construit, comme la grange bardée de bois attenante, au tournant du XX^e siècle. Il témoigne de la mise en œuvre du calcaire local, sous la forme de moellon pour les maçonneries, et de pierre de taille pour les encadrements, et des savoir-faire des artisans de Théligny. Le lieu fut vendu en 1922 à Jules Avice, alors cultivateur et locataire de l'hospice de La Ferté-Bernard pour la



Ancienne croix de chemin dite "Croix du Pérou".



Dépendance agricole de la ferme de la Gadelière.



Atelier du dernier tailleur de pierre, route de Saint-Bomer.



Ancienne ferme de Saint-Marin en 1975. © Région des Pays de la Loire-Inventaire général. Phot. P. Giraud.



Le Pressoir, façade arrière de la maison.

Hardonnière. Il fit reconstruire la maison telle qu'on la voit actuellement entre 1926 et 1928 avant de venir s'y installer. La Fourchonnière resta une ferme, principalement dévolue à l'élevage, jusqu'au milieu des années 1950.

Poursuivez en direction du bourg. Avant d'arriver à la hauteur du chemin du Pérou vous verrez sur votre droite un calvaire.

17 ANCIENNE CROIX DE CHEMIN DITE CROIX DU PÉROU

Cette croix se compose d'un piédestal surmonté d'un long fût terminé par la croix décorée

d'une crucifixion. Le fût porte le chronogramme 1744.

Il s'agissait à l'origine d'une croix située à l'embranchement d'un chemin creux qui desservait l'ancienne Petite Fourrière. Ce chemin a été supprimé dans le cadre du remembrement pour la création de l'autoroute A11 en 1973-74, et le calvaire s'est retrouvé intégré à la parcelle agricole. Si ce n'est la seule, la croix du Pérou est l'une des rares croix de chemin antérieures à la Révolution conservées dans le Perche Sarthois.

18 BÂTIMENT DU TAILLEUR DE PIERRE

Ce bâtiment est connu dans la mémoire locale comme l'atelier du dernier tailleur de pierre. Il est situé à la limite de la parcelle en terre labourable appelée le Champ de Théligny, propriété de la famille Pioger dès 1826 et dans laquelle sont signalées deux carrières sur la carte d'état-major du milieu du XIX^e siècle. Aussi, ce bâtiment pourrait avoir été construit à l'initiative de Jean-Louis Pioger, propriétaire de la parcelle en 1875 et signalé comme exploitant d'une carrière en 1872. Ce bâtiment, servant aujourd'hui de remise, présente en pignon une double

arcade en plein cintre très proche de celle visible au pignon de l'une des dépendances agricoles de la ferme de la Gadelière. *Entrez ensuite dans le bourg pour arriver à hauteur de Saint-Marin où vous verrez à gauche, à l'ombre d'un gros tilleul, une autre croix de pierre signalant jadis le carrefour du chemin de Saint-Ulphace et d'étonnantes pierres levées mises en place en 2006 après avoir été extraites lors de la réalisation du tout-à-l'égout dans le bourg.*

19 SAINT-MARIN, N°16 RUE DE SAINT-BOMER

Il est possible que ce toponyme soit lié à l'exploitation de la pierre et à la présence de tailleurs de pierre dont saint Marin est l'un des saints patrons, avec saint Claude et saint Roch. Cette ancienne ferme était située autrefois au débouché du chemin de Saint-Ulphace, en position dominante surplombant le gué éponyme sur la Braye. Cette position explique peut-être la mise en défense du lieu au moment des guerres de Religion. Aujourd'hui, on voit encore donnant sur la rue une porte piétonne, vestige d'un porche d'entrée comprenant

probablement autrefois un passage charretier maçonné. L'imposant corps de bâtiment renferme une maison prolongée de différents bâtiments utilisés autrefois comme dépendances agricoles. L'extrémité droite de la maison conserve une tourelle dont le rôle défensif est attesté par la présence de fenêtres de tir. Elle renferme au premier niveau un puits, ce qui en fait un dispositif très original. *Un peu plus loin, du même côté vous apercevrez l'ancienne ferme du Pressoir.*

20 MAISON N° 10, RUE DE SAINT-BOMER, LE PRESOIR

La propriété était divisée entre plusieurs propriétaires en 1826 avant d'être réunie par Jean Pioger en 1841 qui agrandit le logis en 1854-55 pour en faire une maison comprenant seize ouvertures. La famille Pioger conserva le lieu comme ferme jusqu'au XX^e siècle. Cette métairie* évolua au cours du siècle; ainsi sa superficie passa de 25 hectares et d'un cheptel de quatre vaches et deux chevaux en 1900 à 37 hectares, 10 vaches et 38 autres bovins en 1969, plus un tracteur remplaçant les chevaux. La propriété actuelle comprend

la petite maison de bourg située juste à côté. Malgré la mutilation de la partie gauche de sa façade, ce petit logis est caractéristique de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle par la présence de sa corniche en petites briques de trois centimètres d'épaisseur environ appelées chantignoles. À l'intérieur, elle conserve dans le mur, près de la porte, un ancien potager destiné à maintenir les plats au chaud. *De l'autre côté de la route se situe la mairie.*



Maison du Pressoir depuis la cour en 1975. © Région des Pays de la Loire-Inventaire général. Phot. P. Giraud.

Ancienne école de filles, actuellement mairie.

Canon probablement à l'usage de la compagnie de la garde nationale de Théligny, XIX^e siècle. Collection Mairie de Théligny.

Maison n°3, rue de Saint-Bomer, ancienne cantine scolaire en 1975. © Région des Pays de la Loire-Inventaire général. Phot. P. Giraud.

21 MAIRIE N° 5 & 7 RUE DE SAINT-BOMER, ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE

L'école apparaît au titre des dépenses de la commune à partir de 1825. En 1844, elle regroupait une trentaine d'élèves payants et, à partir de 1846, douze élèves y furent admis gratuitement. La classe était alors faite dans une maison près de l'église avant son transfert dans la maison à droite du n°3 de la place. Cependant cette nouvelle école apparut très vite inadaptée et ne répondant pas aux conditions d'hygiène et de salubrité imposées par l'administration qui pressa la commune de se doter d'une

école de filles. Mais malgré la hausse des effectifs et les incitations de l'Inspecteur primaire, le conseil municipal refusa d'avoir un instituteur adjoint et de se doter d'une nouvelle école. Il fallut attendre le début des années 1880 pour qu'il envisage la construction d'une école dont le projet tarda à voir le jour en raison de difficultés liées au choix de l'emplacement puis à la construction elle-même. Ainsi, la réception définitive des travaux n'eut lieu qu'en 1890. Suite à l'achat d'un terrain en 1880 à M. de Bonneval, le projet

consista à créer une école de garçons associée à la mairie et au logement de l'instituteur et une école de filles dotée d'un logement pour l'institutrice. L'école des garçons et la mairie correspondent à l'ensemble situé à gauche de l'allée centrale et celle des filles à la partie de droite. Après un premier projet, dressé par l'architecte Benoist de La Ferté-Bernard, jugé trop onéreux par l'administration, de nouveaux plans furent proposés par l'architecte d'arrondissement Ernest Pieau en 1885. Ces nouveaux plans furent mis en œuvre par M. Riant, entrepreneur de maçonnerie installé à Villeneuve à Théligny

mais celui-ci ne parvint pas à mener à bien la construction. Le plan de Pieau étant jugé en 1887 par le conseil municipal "impraticable", la commune fit alors appel à Joseph-Arthur Proust, architecte à Nogent-le-Rotrou pour le modifier et à l'entrepreneur Véron de la Ferté-Bernard pour reprendre les travaux à compter de décembre 1887, ce qui nécessita la démolition de certains travaux réalisés par l'entrepreneur précédent. Néanmoins, en 1888, la nouvelle école fut ouverte et un poste d'institutrice fut créé pour sa mise en service.

Toutefois les difficultés ne s'arrêtèrent pas là puisqu'en mai 1911, la couverture en tuiles mécaniques dut être remplacée par des ardoises d'Angers car elles avaient gelé au cours de l'hiver. Par la suite, l'école des filles fut modifiée en 1936 avec la création d'une troisième classe empiétant sur le vestibule et la cuisine du logement. Un préau fut construit par la même occasion. Néanmoins, en 1969, il ne subsistait plus que deux classes mixtes qui fermèrent définitivement leurs portes en 1983. Théligny constitua alors avec les communes de Gréze et Saint-Ulphace un Sivos auquel ont été intégrées plus tard les

communes de Saint-Jean-des-Échelles et Courgenard. Par la suite, à gauche de l'allée, le logement de l'instituteur fut converti en logement communal. L'emplacement de la mairie resta inchangé jusqu'à son déménagement en 2016 dans l'ancienne école de filles, où elle fut associée à une salle à disposition des associations dans l'ancienne classe. À noter que l'érudit Jean Jousse fut le directeur de l'école de Théligny, et secrétaire de mairie de 1945 à 1950. *Sur la droite, juste après l'ancienne école des garçons se situait la cantine.*

22 MAISON N° 3 RUE DE SAINT-BOMER, ANCIENNE CANTINE

Cette maison implantée sur un terrain appartenant en 1826 à la famille de Bonneval, a été construite par Jean-Louis Pioger en 1852. Elle se démarque dans la rue par sa façade à étage et ses décors sculptés révélateurs du statut de notable du propriétaire et du savoir-faire des sculpteurs locaux. Cette maison était complétée à l'origine de deux grandes lucarnes dans le style de la façade. Propriété de Léon Chartrain au milieu du XX^e siècle, elle fut acquise par la commune en 1956 afin d'y

établir une cantine à l'étage. Cette maison fut modifiée pour les besoins de la cantine, et une porte en pignon créée afin de communiquer directement avec l'école voisine. Le rez-de-chaussée fut transformé en logement pour l'une des institutrices. Après la fermeture de l'école, cette maison fut revendue et occupée par la suite en résidence secondaire jusqu'en 2006; elle demeure vacante depuis cette date. *Rejoignez à présent la place depuis laquelle vous pourrez découvrir le second parcours-découverte de Théligny.*

Un itinéraire de 5,75 km à parcourir à pied ou à vélo pour découvrir l'ouest de la commune de Théligny.



Rue de Ceton.

Le Foyer Rural, rue de Ceton.

La rue de Ceton avec un dépôt de bois à l'emplacement du Foyer Rural.

Châteaurox.

Départ de la place de l'Église par la rue de Ceton.

1 RUE DE CETON

En 1826, seule la partie de gauche de la rue était bâtie. Il s'agissait de maisons modestes construites en rez-de-chaussée sur des caves, avec grenier dans les combles auquel on accédait autrefois par des lucarnes gerbières. À droite, il n'existait alors que deux bâtiments correspondant aux maisons n° 6 et n° 8. La maison à perron (n° 6) est la mieux conservée; seul son escalier a été amputé de la partie gauche desservant la maison voisine (n° 8) dans les années 1960 et sa façade refaite.

La transformation de la maison n° 8 fut plus radicale. Reconstituée en 1830, elle fut agrandie en 1867 et transformée entre 1964 et 1982 avec le déplacement de son entrée et l'ajout d'un étage en 1964. La construction des autres maisons s'échelonna de 1867 à 1884. Cette rue était habitée par des artisans, parmi lesquels plusieurs tisserands au XIX^e siècle qui tissaient dans les caves mais aussi des commerçants et des rentiers. *À l'extrémité gauche de la rue se trouve le Foyer Rural.*

2 LE FOYER RURAL

Les Foyers Ruraux succèdent à la Libération aux Foyers Paysans issus du Front Populaire, pendant laïque des Jeunesses agricoles chrétiennes. Mouvement d'éducation populaire en milieu rural, les Foyers Ruraux avaient pour but de participer à la reconstruction et à l'émancipation de la tutelle religieuse des campagnes en proposant des activités culturelles et artistiques. Aussi, le Foyer Rural de Théligny est né dans ce contexte sous l'impulsion du maire Pierre-Émile Guillotin aidé par

plusieurs habitants dont Jean Jousse, nommé instituteur et directeur d'école à Théligny en 1945. Parallèlement à la création du Foyer Rural, la construction du bâtiment fut projetée pour abriter les activités envisagées. Le chantier fut réalisé par des bénévoles avec le soutien de la municipalité qui octroya à la jeune association en 1946 une subvention de 10 000 Francs. Le bâtiment fut ouvert dès 1947 et différentes activités culturelles virent le jour. Si certaines furent éphémères à l'instar du cinéma ou de la bibliothèque, la troupe de théâtre créée par Jean Jousse se poursuivit malgré son départ en 1950. Toutefois, après une

période d'interruption de 1975 à 1981, le théâtre reprit. Ainsi chaque année, et encore aujourd'hui, un nouveau spectacle est mis en scène et joué par une vingtaine d'habitants de la commune et des villages voisins. Le bâtiment construit sur un terrain communal a fait l'objet d'un bail emphytéotique en 1948 entre la commune et l'association du Foyer Rural. Il est utilisé par l'association et sert plus largement de salle des fêtes au village. *Poursuivez sur quelques dizaines de mètres pour apercevoir sur la gauche Châteaurox depuis le carrefour.*

3 CHÂTEAUROUX

Cette maison a été construite en 1853, sur une parcelle de terre nommée le Clos du bourg, par Louis Meunier, cultivateur à la Métairie. Elle a remplacé une maison plus modeste édifiée en 1832 puisqu'elle est passée d'une imposition sur trois ouvertures à douze en 1854. Cette évolution explique sans doute le chaînage d'angle en calcaire visible sur la façade. Son caractère assez imposant lié à la présence d'un étage surmonté d'un toit à croupes pourrait laisser croire à une construction bourgeoise, mais il s'agit en réalité d'un édifice divisé à l'origine en plusieurs

logements. Ainsi, Châteaurox a abrité jusqu'à cinq foyers dans la seconde moitié du XIX^e siècle, principalement de journaliers. *Si besoin, revenez légèrement sur vos pas pour tourner au calvaire et emprunter la route de Courgenard.*

4 ROUTE DE COURGENARD

Cette petite route est un ancien chemin appelé, sur le cadastre de 1826, chemin de la Ferté. Il desservait de nombreuses fermes et hameaux dépendant



Plan du carrefour de la croix Saint-Jacques (actuelle route de Courgenard). Plan terrier de la baronnie de Courgenard, 1788.
Archives départementales de la Sarthe, G 1037.



Chemin d'accès à l'ancienne ferme de la Hardonnière.



Plan de la Hardonnière. Plan terrier de la baronnie de Courgenard, 1788.
Archives départementales de la Sarthe, G 1037.



La Bidorière, ancienne dépendance agricole.



Maison de la Botellerie en 1979. © Région des Pays de la Loire-Inventaire général. Phot. P. Bertrand.

jusqu'à la Révolution de la baronnie de Courgenard. Cette voie rejoignait également d'autres chemins comme celui, situé à 250 mètres environ du carrefour, appelé au XVIII^e siècle chemin de la Croix Saint-Jacques en raison d'une croix du même nom située jadis dans le carrefour. Il reliait, à droite, la Giraudière et la Métairie et, à gauche, le Grand Moulin. La partie gauche de ce chemin, connue à présent sous le nom de "la rue aux chats", existe encore ; en revanche la partie en direction de la Giraudière et de la Métairie a été réunie aux

parcelles qui la bordent. En effet, les abords de cette petite route ont été remembrés dans le cadre de la construction de l'autoroute A11 en 1973-74, ce qui occasionna la création d'une nouvelle route d'accès à Courgenard et le remembrement de nombreuses parcelles. Cette transformation du paysage entraîna la disparition de beaucoup de haies sur le plateau, aujourd'hui consacré à la culture des céréales et du maïs. Plus loin, les terres plus humides sont toujours occupées par des prairies associées à des haies bocagères et à des bois. Vous pourrez d'ailleurs remarquer

sur la droite, à 550 mètres environ après la Hardonnière, un pré complanté de très beaux chênes.

5 LA HARDONNIÈRE
Cette ancienne ferme exploitée jusqu'au début des années 2000 appartenait sous l'Ancien Régime à l'hôpital de La Ferté. Propriété de la famille de Bonneval en 1826, le lieu fut rétrocédé à l'hospice de La Ferté en 1843 avant d'être revendu en 1882. La ferme semble avoir été en grande partie reconstruite et complétée au XIX^e siècle de

nouveaux bâtiments agricoles qui encadrent une cour quadrangulaire. L'accès au lieu s'effectue par une large allée bordée de plantations décoratives récentes contrastant avec le paysage dépouillé alentour.

Poursuivez en direction de Courgenard, laissez sur votre gauche les chemins de la Boucherie, de la Borde Méchine et de l'Arracherie pour atteindre un carrefour conduisant à droite à Morville et, à gauche, à la Botellerie. Tournez à gauche.

6 ROUTE DE LA ROUAUDIÈRE
Cette petite route aux charmes bucoliques offre différents points de vue révélant les paysages assez contrastés de Théligny entre champs ouverts sur le plateau, coteau encaissé de la Braye et hauteurs boisées. Vous apercevrez aussi quelques vergers à l'image de celui de la Botellerie, témoignant de l'importante production de pommes à cidre dans le secteur jusqu'au troisième quart du XX^e siècle. Les différents lieux situés de part et d'autre de cette voie sont tous mentionnés sur le

plan terrier de la baronnie de Courgenard de 1788. Au XIX^e siècle, ils étaient occupés par de nombreux bordagers* et journaliers qui partageaient un même lieu-dit. Le nombre d'habitants au sein de ces hameaux éloignés du bourg de Théligny explique la présence d'un café-épicerie au début du XX^e siècle à la Fourmillerie. Actuellement, aucune ferme ne subsiste sur ces lieux occupés comme simples résidences principales ou secondaires.

Ces maisons reflètent encore la modestie de leurs habitants au XIX^e et début du XX^e siècle. En effet, en dépit de leur transformation, elles ont pour points communs de petits volumes construits en rez-de-chaussée assez bas et surmontés d'un toit à deux pans couvert en tuiles plates. Ces bâtisses renfermaient une ou plusieurs pièces à feu en fonction du nombre de foyers et dans leur prolongement de petites dépendances rurales aujourd'hui converties en habitation.

Après 1,5 km environ vous aboutirez sur la route de la Victoire. Tournez à gauche en direction de Théligny.

7 LA ROUTE DE LA VICTOIRE
Cette route était autrefois connue sous le nom de route de Gréez-sur-Roc mais elle fut appelée, à partir de 1900, route de la Victoire comme la maison à laquelle elle aboutit au carrefour avec la route de Courgenard à Saint-Ulphace. La maison de la Victoire a été construite en 1859 par Louis Piau, dit successivement cultivateur et aubergiste à La Petite Rosaie, appellation que prit assez logiquement cette maison à sa construction



Maison de la Victoire.



Ancienne carrière de sable de la Rouaudière.



Plan de la Cressonnière et ses canaux sur la Braye. Plan terrier de la baronnie de Courgenard, 1788. Archives départementales de la Sarthe, G 1037.



Élevage de bovins de la Cordelière.



Plan du moulin de Panthouin. Plan terrier de la baronnie de Courgenard, 1788. Archives départementales de la Sarthe, G 1037. © Région des Pays de la Loire-Inventaire général. Repr. F. Lasa.



Le Chêne Creux, façade arrière du logis.

puisque il s'agissait d'un démembrement des terres de la ferme de la Rosaie. On ne connaît pas la raison de ce changement de nom.

8 CARRIÈRE DE LA ROUAUDIÈRE

Quelques dizaines de mètres après avoir tourné, vous apercevrez sur la gauche la carrière de sable de la Rouaudière. Elle faisait partie d'un ensemble plus important où étaient extraits le sable et le grès. Tout près, il existait au XIX^e siècle un lieu nommé Mina, peut-être en référence à

l'activité des carrières. Ces matériaux ont servi à l'entretien des chemins alentour et notamment au réaménagement de la route Théligny-Gréez dont le tracé fut rectifié à partir de 1869. En 1957, la carrière de La Rouaudière était encore exploitée par la société des carrières de Perseigne mais l'activité cessa définitivement vers 1960.

Poursuivez votre parcours en direction du bourg et admirez le paysage pittoresque de la vallée de la Braye, encore essentiellement bordée de prairies humides. Vous apercevrez dans le vallon la Cressonnière.

9 LA CRESSONNIÈRE

Ce lieu tire son nom de l'exploitation du cresson. Cette plante aquacole comestible à tiges rampantes et à petites feuilles rondes est appréciée depuis l'Antiquité. Le cresson était surtout cueilli à l'état naturel jusqu'au XIX^e siècle même si sa culture se développa dès le XII^e siècle à l'initiative de certains monastères.

La Cressonnière est présente sur le plan terrier de la baronnie de Courgenard sur lequel on peut voir

l'aménagement d'un réseau de canaux sur la Braye, ce qui laisse supposer que la culture du cresson y était déjà pratiquée. On ne sait pas si la culture s'est maintenue par la suite sachant que les habitants sont mentionnés comme cultivateurs aux XIX^e et XX^e siècles. Toutefois, l'exploitation du cresson sur le site était active dans les années 1960-1980, époque où la plante était vendue au marché de La Ferté-Bernard. Puis cette culture fut abandonnée mais les bassins de production ont subsisté; leur remise en état est en cours par les propriétaires actuels du lieu.

10 PANTHOUIN

Un peu plus loin se situait l'un des deux moulins à eau de la commune au lieu-dit Panthouin. Ce moulin à farine était encore mentionné en 1911 mais il semble s'être arrêté au moment de la Première Guerre mondiale puisqu'en 1921, il était occupé par une nourrice. En effet, Germaine Lerat, qui élevait seule ses deux filles, exerçait le métier de nourrice auprès de cinq enfants âgés de un à cinq ans placés chez elles par des familles sarthoises et parisiennes. Cette fonction traditionnellement exercée dans le secteur était habituellement un

complément d'activité pour les ménages de journaliers ou de cultivateurs modestes. Propriété d'Augustin Lopez-Suasso en 1922, ce dernier déclara la démolition de la maison et du moulin en 1943. Une nouvelle maison a été construite récemment sur les ruines de Panthouin. *Continuez jusqu'au hameau du Chêne Creux.*

11 LE CHÊNE CREUX

Ce lieu-dit consiste actuellement en un hameau de plusieurs propriétés mais au XVIII^e siècle, seule une petite maison adossée au chemin existait au sud. Puis le site fut agrandi avant 1826 par la construction de deux maisons au nord de la voie. Par la suite, en 1850, Louis Grémillon construisit une nouvelle maison au sud et convertit l'ancienne en partie en étable et écurie avant de s'y installer comme cultivateur en 1851. Le lieu resta en possession de la famille Grémillon jusqu'en 1893 avant son rachat par la veuve Lopez-Suasso et son fils

Augustin, architecte à Paris. Ce dernier transforma le site du Chêne Creux en faisant construire, entre 1896 et 1898, la maison bourgeoise actuelle inspirée de différents styles architecturaux comme l'architecture néo-régionaliste. La famille Lopez-Suasso avait hérité de la famille du Breil de la Cannelaye différents biens à Théligny, parmi lesquels le lieu voisin de la Guillerie. *Plus loin, après le chemin de la Guillerie, vous verrez sur votre droite le site de l'ancienne gare de tramway.*



Le Chêne Creux, façade du logis.



Ancienne gare du tramway, route de la Victoire.



Dépendances agricoles du Grand Moulin.



Maison et soues à cochons du Pavillon.

12 L'ANCIENNE GARE DE TRAMWAY

La gare de Théligny était située sur la ligne de tramway La Ferté-Bernard à Montmirail, construite dans le cadre du troisième réseau des tramways de la Sarthe. Cette ligne terminée pendant la Première Guerre mondiale fut mise en service en 1916. L'implantation de la gare de Théligny ne se fit qu'au prix de nombreuses négociations par la municipalité sachant qu'au lancement du projet en 1890, le tracé de la ligne ne passait pas par la commune. Malgré une fréquentation assez faible,

cette ligne permit le désenclavement de la commune grâce aux liaisons possibles avec le réseau national depuis La Ferté-Bernard et Montmirail, via les lignes Paris-Le Mans et Thorigné-Courtalain. Mais le trafic fut de courte durée et s'arrêta définitivement en 1933. Les terrains et la gare furent vendus à des particuliers dès l'année suivante. Ainsi, la gare servit de chantier à l'entreprise de charpente Berthelot de la Lettre du Bois qui fit différentes adjonctions

avant sa transformation en maison. Toutefois, elle était encore identifiable au début des années 2010. À l'origine, il s'agissait d'un édifice très simple reprenant le modèle-type conçu par l'ingénieur Louis Harel de La Noë, concepteur de la ligne. Comme la gare de Saint-Ulphace, la mieux conservée actuellement, celle de Théligny était en briques rouges et beiges permettant un jeu de polychromie en harmonie avec son toit à deux pans couvert de tuiles mécaniques. Son volume était divisé en deux espaces : le plus grand, ouvert sur l'extérieur, était destiné à l'attente des voyageurs, et le

plus petit à la vente des billets qui avait lieu deux fois par jour au passage du train. *Avant d'atteindre le bourg, vous laisserez sur votre gauche le chemin de la Lettre du Bois, ancien hameau nommé au XVIII^e siècle "L'aitre du Bois" avant que le toponyme ne devienne "la Lettre du Bois" au XIX^e siècle. Ce premier vocable apparenté à d'autres mots anciens de même origine, comme "aistrise" ou "aistrige", signifiait l'espace de la maison. Vous atteindrez ensuite sur la droite le Grand Moulin.*

13 LE GRAND MOULIN

Ce lieu bordait les terres dépendant sous l'Ancien Régime de la baronnie de Courgenard. Il appartenait à Jeanne-Angélique de Pioger quand il fut vendu comme bien national en juillet 1796 à Denis Girard et Jean Champion pour 11 842 Livres. Il passa ensuite à différents propriétaires, parmi lesquels les de Solérac, et à Louis Grémillon, du Chêne Creux. Établi sur la Braye, ce moulin à farine est sans doute très ancien. Il fonctionnait en 1873 la majeure partie de l'année

grâce à différents aménagements dont une chute d'eau de 2,30 mètres entraînant une roue dont la force motrice équivalait à sept chevaux ; on en devine encore l'emplacement au pignon de la maison actuelle. La maison ne comprenait alors qu'une seule pièce à feu. Comme la plupart des moulins ruraux, le Grand Moulin était également une ferme, ce qui explique la présence de différents bâtiments agricoles. Le principal est datable, à son volume et à l'emploi de la brique flammée, du tournant des XIX^e et XX^e siècles. Il abritait autrefois des étables et des écuries surmontées d'un vaste

fenil. L'activité du moulin semble s'être arrêtée progressivement entre les deux guerres puisque dans les recensements de population, un certain Magloire Loiseau est encore signalé comme meunier en 1921 puis cultivateur-meunier en 1926. Mais à partir de 1931, les occupants du lieu sont uniquement mentionnés comme cultivateurs. D'ailleurs en 1921, Magloire Loiseau signalait au fisc ne plus faire de farine mais seulement moudre l'orge et l'avoine de temps en

temps soit une production de 350 à 400 quintaux par an. La suppression du moulin permit par la suite d'étendre la maison sur l'espace où se situait l'outillage et notamment la paire de meules. *Juste après l'entrée du bourg, vous verrez sur votre gauche le Pavillon.*

14 LE PAVILLON, N°24 RUE DE LA VICTOIRE

Le lieu tire son nom de la forme du toit de la maison même si en réalité, il s'agit d'un toit à croupes et non d'un véritable toit en pavillon, celui-ci étant à quatre pentes sur une base carrée. Comme la grande



Vue d'ensemble du Pavillon depuis la rue de la Victoire.



Muguette Grignon et son alambic ambulant vers 1975.



Maison n°18, rue de la Victoire, à droite l'ancien atelier de charron.



Scierie ambulante de Grévez-sur-Roc devant la maison n°18, rue de la Victoire.

dépendance de droite (grange actuelle), la maison est déjà présente sur le cadastre de 1826. Les toits à porcs et la remise sur la gauche ont été ajoutés entre 1826 et 1873 pour les besoins de l'activité agricole. Ce lieu encore appelé ferme de Villeneuve sur un acte notarié de 1873 est un démembrement du lieu de Villeneuve qui aujourd'hui correspond à la maison située juste derrière (N° 22 rue de la Victoire) et comprenait, sous l'appellation Villeneuve en 1826, trois maisons distinctes au sein d'un même corps de bâtiments. Ce toponyme révèle une origine du lieu

probablement médiévale. Quoi qu'il en soit, dans son état actuel, la maison du Pavillon construite en rez-de-chaussée surélevé sur une cave voûtée date probablement de la fin de l'Époque Moderne. Le lieu fut modifié avec la vente de la propriété par Léonce-Charles Guerrier en 1898, en deux lots, à Isidore Pichereau et Eugène-Pierre Rocton. Cette division occasionna la séparation en deux de la maison et la modification de la façade vers 1900, notamment par la

création d'une seconde porte à droite du perron. Le Pavillon constitua momentanément les logements des deux propriétaires cultivateurs. Par la suite, l'un des logements fut occupé par un fermier et l'autre par un ouvrier agricole et une gantière. Les époux Dagonneau-Chesneau qui en firent l'acquisition en 1959 y furent les derniers cultivateurs. Monsieur Dragonneau était aussi employé par un bouilleur de cru ambulant. Lorsqu'il travaillait à Théligny, il s'installait en face du Pavillon, à l'entrée du bourg. En 1964, Madame Grignon reprit à son compte l'activité qu'elle exerça

15 MAISON N° 18 RUE DE LA VICTOIRE

Ces deux maisons aujourd'hui réunies en une seule propriété furent édifiées en 1872 et vers 1900. Elles contrastent par leurs caractères très différents. En effet, celle de 1872 est construite en rez-de-chaussée surmonté d'un grenier

accessible par une lucarne gerbière et prolongée de dépendances qui servirent notamment d'atelier de charron jusqu'à la fin des années 1960. Elle s'apparente aux constructions rurales tandis que l'autre, avec son étage, son toit à croupes couvert d'ardoises, sa façade aux ouvertures harmonieuses et son jardinet devant clos de grilles en fer ressemble aux maisons bourgeoises que l'on construit en ville à la même époque. Ainsi ces deux maisons montrent l'évolution des modes de vie qui s'opèrent dans les bourgs au tournant des XIX^e et XX^e siècles, avec une

diminution progressive des activités agricoles et artisanales au profit d'un mode de vie plus urbain et individualiste, dont le pavillon avec jardin va être l'idéal jusqu'à nos jours.

16 LE LAVOIR ET LA FONTAINE

En 1802, une fontaine et un lavoir, sans doute très sommaires, existent déjà puisqu'ils sont signalés dans une délibération municipale "dans un état déplorable" mais "indispensables". Ce type d'équipements fut l'objet de

préoccupations sanitaires des pouvoirs publics au XIX^e siècle car l'eau, souvent polluée, était encore une source de maladies. Aussi, en 1802, pour remettre en état le lavoir, il fut prévu une dépense de 80 Francs à laquelle les habitants du bourg étaient susceptibles de contribuer à hauteur de 30 Francs, notamment en approchant les matériaux et en fournissant la main-d'œuvre. Puis, en 1829, la construction d'un nouveau lavoir fut envisagée avant d'être ajournée en raison des mauvaises récoltes et des pauvres à la charge de la commune. Mais en 1877, dans le cadre de l'aménagement de

la rue de la Fontaine (rue de la Victoire actuelle), la commune fut obligée de déplacer le lavoir. Le nouveau fut construit en 1880-81 à quelques mètres du précédent, à l'emplacement de l'ancien chemin et d'un jardin. Prévu initialement pour 20 laveuses, sa capacité fut réduite à 15 places faute de moyens suffisants. Il coûta 1450 Francs et fut financé grâce à une souscription publique et l'aide du département. Son élévation très simple correspond à celle de nombreux lavoirs ruraux de la même époque. Il est maçonné



Lavoir, rue de la Victoire.



Rue de la Victoire, anciennement rue de la Fontaine.

en moellons, sa charpente en chêne et sapin est couverte d'ardoises, son bassin alimenté par des sources est séparé de la rivière pour le protéger des boues.

Dans les mêmes années, la fontaine, située en face, de l'autre côté de la rue, fit l'objet de travaux pour l'isoler de la route et de l'installation d'une pompe par la suite. Comme le lavoir, elle fut très utilisée par les habitants jusqu'à

l'adduction d'eau. Celle-ci fut sollicitée par le conseil municipal dès 1953, mais n'a été réalisée dans le bourg qu'en 1966 et progressivement ensuite dans les écarts.

Entre-temps beaucoup de propriétaires disposant d'un puits avaient fait équiper leur logement de l'eau courante. À côté de la fontaine se situe la maison dite de la fontaine (n° 12), construite en 1834 à la place d'une maisonnette en ruine; elle fut le siège d'une exploitation agricole jusque dans les années 1920.

Poursuivrez pour rejoindre la place de l'Église.

La dernière portion de la rue existait avant 1829. Ses habitants étaient à la fin du XIX^e siècle essentiellement des artisans et commerçants : menuisiers, sabotiers, charpentier, maçons, maréchal ferrant, gantière et quelques rentiers. Si les maisons firent l'objet de nombreuses modifications voire de reconstruction, plusieurs

façades gardent leurs caractères des XIX^e et début XX^e siècles grâce à la préservation de leurs ouvertures, de leurs lucarnes gerbières, de leurs corniches, souvent en brique, qui contribuent ainsi à faire de Théligny un village assez bien préservé.

Laissez-vous conter Le Pays du Perche Sarthois, Pays d'art et d'histoire...

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites des communes du Pays, du printemps à l'automne pour le public individuel et toute l'année pour les groupes.

Le Pays d'art et d'histoire, c'est également un service éducatif

À destination des scolaires, de la maternelle à la terminale. Il propose des parcours, des ateliers, des journées et des classes du patrimoine pour une approche sensible et active du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Le Pays du Perche Sarthois appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction de l'architecture et du patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité des animations proposées. Aujourd'hui un réseau de 196 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Le Mans, Le Pays Vallée du Loir, Vendôme, Laval, Le Pays Coëvrons-Mayenne, Angers, Tours, Nantes, Guérande, Fontenay-le-Comte, Saumur, Le Pays du Vignoble Nantais bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour tout renseignement

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois
24 Avenue de Verdun,
72404 La Ferté Bernard cedex
T. 02 43 60 72 77
perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr

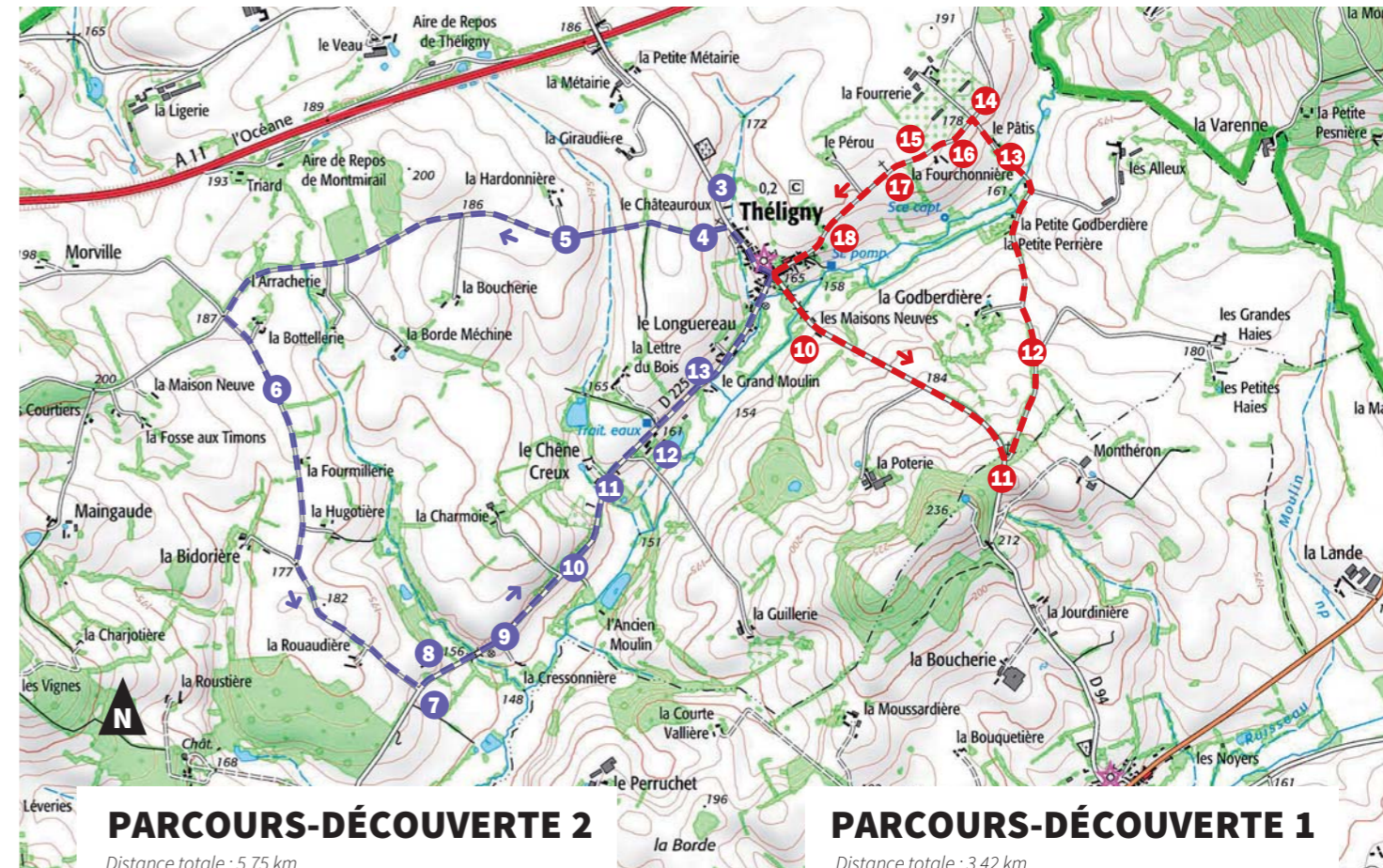


Mairie de Théligny
5 rue de Saint-Bomer
72 320 Théligny
T. 02 43 93 25 06
mairie.theligny@wanadoo.fr





THÉLIGNY PLAN DU BOURG



PARCOURS-DÉCOUVERTE 2

Distance totale : 5,75 km.

PARCOURS-DÉCOUVERTE 1

Distance totale : 3,42 km.

- 3 Châteauroux
- 4 Route de Courgenard
- 5 La Hardonnière
- 6 Route de la Rouaudière
- 7 Route de la Victoire
- 8 Carrière de la Rouaudière

- 9 La Cressonnière
- 10 Panthouin
- 11 Le Chêne Creux
- 12 Ancienne gare de tramway
- 13 Le Grand Moulin

- 10 Les Maisons Neuves
- 11 Calvaire
- 12 Chemin des Godberdières
- 13 La Braye et le Pâtis
- 14 Carrefour de la Fourrierie
- 15 La Fourrierie et le Pérou
- 16 La Fourchonnière
- 17 Croix du Pérou
- 18 Bâtiment du tailleur de pierre

Echelle : 1/25 000* (1 cm = 250 m)

Extraits de Scan 25* - © IGN 2019
Autorisation n° 40-19.53
Reproduction interdite

Bibliographie

- Caudal (Gaëlle), *Le recensement des carrières en Pays de la Loire, recensement*, Région des Pays de la Loire, Service du patrimoine, 2015.
- Département de la Sarthe-Inspection académique, *Concours du jeune historien*, "Théligny", 1969.
- Insee, *dossier communal de Théligny*, 2016.
- Ministère de la Culture, *Inventaire topographique du canton de La Ferté-Bernard*, Paris, 1983.
- Pesche (Julien-Rémy), *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Le Mans, 6 vol., 1829-1842.
- Moulin (Camille), "Lettre de Jean-Baptiste Rotrou, curé de Théligny, exilé en Angleterre à ses paroissiens", *La Province du Maine*, 1999, tome XII, pp.275-276.
- *Patrimoine géologique, Stratotype du Cénomaniens*, Morel (Nicolas) coordinateur, Nancy, 2015.

- Suasso (Augustin), "L'église de Théligny", *La Province du Maine*, 1926, Tome VI, pp.24-40 / 73-84 / 133-140.
- Vallée (Eugène), *Dictionnaire topographique du département de de la Sarthe*, revu et publié par Latouche (Robert), Paris, 1952.

Sources

- ★ **Archives communales de Théligny :**
 - Documents cadastraux et délibérations municipales.
- ★ **Archives départementales de la Sarthe :**
 - 186 AC 1-5 (registres de délibérations municipales de 1790 à 1878 / document en ligne).
 - G 1037 (Plans terriers de la baronnie de Courgenard dressés en 1788).
 - 18 J 503 et 18 J 652 (fonds Cordonnier-Détré).
 - 2 MI 289 152 & 177 (listes nominatives de recensement de population de 1836 à

- 1936 / document en ligne).
- 2 MI 93 (vente des biens nationaux par Charles Girault).
- 2 O 362 7-11 (dossiers d'administration communale).
- PC 360 01 à 016 (plans cadastraux de Théligny de 1826 et 1963 / document en ligne).
- 2 P 1541 (contributions directes).
- 1 Q 128, 1 Q 152, 1 Q 388 (vente des biens nationaux).
- 4 V 1 (Renseignements statistiques sur les églises et presbytères du département, 1846).
- ★ **Archives privées**

Crédits photographiques

- ★ Sauf mentions contraires, Jean-Philippe Berlose / CEMJKA - Perche Sarthois 2019.
- ★ Cartes postales et autres photographies anciennes, collections privées.

Edition

- ★ Document édité par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, sur papier issu de forêt gérées durablement, certifiées PEFC, à 3000 exemplaires à l'occasion du Monument du Mois de Théligny, du 20 septembre au 13 octobre 2019.
- ★ Rédaction : Sylvie Lemer cier.
- ★ Remerciements à la municipalité de Théligny, en particulier à Willy Pauvert ; à Pierrick Barreau, Jacques Chasles, Nicole Duchaxel, Sylvie Gortais, Annette et Francine Porée-Hiron, Danielle Lecomte, Gaëlle & Pierre-Alain Moriette, Josette Pauvert, Évelyne Robineau, Annick Salinesi, ainsi qu'à tous les habitants qui ont bien voulu prêter leurs documents et partager la mémoire des lieux.
- ★ Impression : Numeriscann.
- ★ Dépôt légal : octobre 2019.

**“QUI RÊVEURS, SANS EN FAIRE, ÉCOUTENT LES NÉCITS,
ET SOUHAITENT, LE SOIR, À LEURS PORTES ASSIS,
DE S’EN ALLER DANS LES ÉTOILES...”**

Extrait de *La Ferté-Bernard et ses environs*, Léopold Charles, 1992, reprise de l'édition restaurée de 1864 & 1870

Théligny, parcours-découverte

Que vous soyez habitant ou visiteur de passage, ce document est fait pour vous. Il a pour but de vous faire découvrir l'histoire et le patrimoine de la commune de Théligny sous la forme de balades à pied ou à vélo.

Après une introduction générale sur la commune, ce livret vous propose deux promenades. La première, d'une distance de 3,42 km, vous permettra de découvrir le cœur du bourg et l'est du village en direction de Saint-Ulphace et la seconde, sur un parcours de 5,75 km, vous entraînera depuis la rue de Ceton vers l'ouest de la commune en direction de Courgenard.

.....
Les itinéraires proposés empruntent une sélection de chemins et de petites routes. Ils ne font l'objet d'aucun balisage spécifique. Suivez scrupuleusement le fil de parcours détaillé dans le texte et référez-vous aux cartographies du document.

Majoritairement privés, les lieux commentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l'intérieur des propriétés et de respecter l'intimité des habitants.

Découvrez le Perche Sarthois sur votre smartphone ou sur votre tablette en flashant ce QR Code !



Publication réalisée grâce au concours financier de la Région des Pays de la Loire et du Ministère de la Culture.

